

5

Votre cotisation fédérale

comprend, conformément à l'obligation faite par l'article L 321-1 du code du sport, une assurance en responsabilité civile (RC) couvrant les dommages corporels et/ou matériels que vous pourriez causer aux tiers lors de la pratique des activités de la fédération déclarées lors de la prise de licence (y compris en compétition) et s'étendant à la pratique loisir des activités de pleine nature citées dans le contrat. Cf. contrats XL n° FR00018150AV24A / AXA France IARD n° 7300499704. Voir notices d'informations légales. En option la FFVL propose une assurance protection juridique pour défendre au mieux vos intérêts, que ce soit devant une juridiction civile, administrative ou pénale.

Delta, parapente ou speed- riding	Primo-pratiquant en autonomie	<input type="radio"/>	56.00 €
	Pratiquant jeune (jusqu'à 25 ans inclus)	<input type="radio"/>	52.50 €
	Pratiquant monoplace	<input type="radio"/>	96.00 €
	Pratiquant monoplace et biplace associatif	<input type="radio"/>	212.00 €
	Option carte compétiteur delta/parapente/speed-riding	<input type="radio"/>	+8.00 €
Kite ou Wing	Primo-pratiquant en autonomie	<input type="radio"/>	46.00 €
	Pratiquant jeune (jusqu'à 25 ans inclus)	<input type="radio"/>	32.00 €
	Pratiquant	<input type="radio"/>	56.50 €
	Option carte compétiteur kite/wing	<input type="radio"/>	+8.00 €
Cerf-volant ou Boomerang	Pratiquant jeune (jusqu'à 25 ans inclus)	<input type="radio"/>	7.00 €
	Pratiquant	<input type="radio"/>	22.00 €
	Groupe jeunes Educ'en ciel (contrat MAIF)	<input type="radio"/>	3.50 €
	Option carte compétiteur cerf-volant/boomerang	<input type="radio"/>	+8.00 €
	Non pratiquant	<input type="radio"/>	13.50 €

Je refuse la protection juridique (contrat Allianz n° 787048) **et je déduis** - 1.50 €
(Contrat valable uniquement pour les résidents en France, départements et territoires d'Outre-Mer)

à faire remplir
par votre
structure

7

TOTAL COTISATION FÉDÉRALE **A** €

COTISATION CDVL **B** €

COTISATION LIGUE **C** €

6

Assurances optionnelles

Extension RC ULM monoplace pendulaire/multi-axes 60.50 €

Extension RC ULM biplace / pendulaire 385.00 €

Pack individuelle accident (IA) / rapatriement (AR) et secours

IA : L'IA couvre vos dommages corporels dans le Monde entier (sauf pays sous embargo) et comprend : décès/invalidité + frais médicaux et thérapie sportive.

Contrats XL INSURANCE COMPANY SE n°FR00018150AV24A, Tokio Marine n°FR012444TT et FR010058TT. AR : Prise en charge et organisation de l'assistance et du rapatriement de l'assuré bénéficiaire (domicilié union européenne exclusivement) suite à un accident de la discipline pratiquée en France et dans l'union européenne (option UE incluant la liste des pays cf. au verso) ou dans le Monde entier (option Monde entier). Frais de recherche et secours à hauteur de 30 000 € TTC. Contrat Mutuaide Assistance UE n° 9384. Extension Monde entier n° 9383 - N° de téléphone : 01 48 82 63 48.

Delta / parapente / speed-riding :

Pack « essentiel » IA / AR union europ. - Capital 10 000 € 58.30 €

Pack « tranquillité » IA / AR union europ. (16 ans mini) - Cap. 25 000 € 91.05 €

+ surprime rapatriement (AR) Monde entier + 198.00 €

+ option IA / AR pour les sports de nature - capital 10 000 € + 6.00 €

IA / AR union europ. - Passagers biplace delta/parapente 56.30 €

+ surprime rapatriement (AR) Monde entier passagers + 198.00 €

Kite / wing / cerf-volant / boomerang :

Pack « essentiel » IA / AR union europ. - Capital 10 000 € 52.80 €

Pack « tranquillité » IA / AR union europ.(16 ans mini.) - Cap. 25 000 € 85.55 €

+ surprime rapatriement (AR) Monde entier + 198.00 €

+ option IA / AR pour les sports de nature - capital 10 000 € + 6.00 €

IA / AR union europ. - Passagers catakite ou buggy 50.80 €

+ surprime rapatriement (AR) Monde entier passagers + 198.00 €

Désignation de bénéficiaire(s) en cas de décès

Formule A (ayants droit) Formule B (formulaire à remplir obligatoirement)

D'autres options d'assurance IA sont disponibles sur www.ffvl.fr
Contact direct courtier assurances : ffvl@saam-assurance.com

Assurance du matériel

Voir formulaire spécifique

TOTAL ASSURANCES **D** €

8

TOTAL (A+B+C+D) par chèque libellé à l'ordre de la FFVL - En cas de complément : n'oubliez pas de déduire le montant déjà payé

€

Si vous pratiquez plusieurs activités, prendre le tarif le plus élevé, que ce soit le tarif de la pratique principale ou secondaire